

Paris, le 31 mai 2017

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de porter votre candidature aux élections législatives. Si vous êtes élu-e le 11 juin prochain, nous vous demandons de porter la plus grande attention à tout ce qui concerne les arts et la culture.

Dans une démocratie, leur fonction est cardinale, au même titre que l'éducation, la recherche, la santé. Comme tout ce qui prend soin de l'égalité de dignité de chacun dans le corps social, dans un mouvement permanent. La culture mérite une place augmentée dans les politiques publiques, *européennes*, nationales et territoriales. Chaque habitant doit y accéder et y contribuer.

Dans l'exercice de votre mandat au sein de la représentation nationale, vous serez amené-e à vous prononcer sur les lois et sur le budget de la Nation.

Nous vous demandons d'être le protecteur des arts et de la culture dans toute leur diversité. Il s'agira de défendre dans votre circonscription comme à l'Assemblée nationale tout ce qui permet de garantir les libertés de création, de diffusion et de programmation, dans un esprit républicain.

Nous vous demandons de soutenir une politique publique concertée entre l'Etat et les collectivités, un juste équilibre de leurs moyens respectifs pour que l'élan de la décentralisation se poursuive et se renforce dans chaque territoire.

Nous vous demandons de travailler à définir la subvention publique comme un investissement d'avenir, une mission d'intérêt général au service des populations.

Nous vous demandons de soutenir la création et la diffusion des œuvres, mais aussi toutes les actions territoriales, éducatives, culturelles et artistiques partagées partout avec les habitants.

Nous vous demandons d'être vigilant-e sur les phénomènes de concentration économique et de privatisation qui menacent nos équipements culturels de service public de la culture.

Nous pensons que les arts, la culture, et le spectacle vivant en particulier, doivent contribuer au contrat social que notre pays cherche à refonder. Nous en avons l'expérience et la conviction.

Vous trouverez ci-joint des propositions issues des travaux de notre syndicat qui regroupe nationalement plus de 400 établissements et compagnies de spectacle vivant subventionné.

Nous sommes à votre disposition pour échanger, et vous adressons nos vœux de réussite dans votre projet.

Avec nos meilleures salutations,



Madeleine LOUARN  
Présidente



8, rue Blanche  
75009 Paris  
Tél. : 01 44 53 72 10  
Fax 01 44 53 72 12  
[contact@syndeac.org](mailto:contact@syndeac.org)  
[www.syndeac.org](http://www.syndeac.org)